



Collectivités religieuses, Etat et société

Programme national de recherche PNR 58

Summary sheet 20

CARTE D'IDENTITÉ

Diversité religieuse dans les prisons suisses

Direction

Dr Irene Becci et Prof. Claude Bovay, École d'études sociales
et pédagogiques Lausanne
Prof. André Kuhn, Université de Lausanne

Collaboration

Dr Mallory Schnewly Purdie, Brigitte Knobel, Joëlle Vuille

Pour en savoir plus

www.pnr58.ch → Projets → Les religions dans les institutions publiques

VUE D'ENSEMBLE

Les prisons suisses gèrent la diversité religieuse de manière pragmatique

Les prisons suisses gèrent la diversité religieuse entre leurs murs de manière pragmatique et permettent largement aux détenus d'exercer leur liberté religieuse, comme ont pu le montrer les chercheurs du Programme national de recherche 58 (PNR 58). Les aumôniers de prison officiels représentent encore les deux Eglises nationales. Mais leur domaine de compétences est aujourd'hui restreint. S'ils étaient autrefois le bras droit des directeurs de prison, leur tâche se limite aujourd'hui à l'accompagnement spirituel des prisonniers. En même temps, de nouveaux acteurs religieux cherchent le contact avec les prisonniers: ils sont musulmans, évangélistes, représentants de mouvements spirituels et des compatriotes des détenus qui ne sont pas immédiatement reconnaissables comme acteurs religieux. Leur statut n'est pas clairement défini et l'accès aux prisonniers est réglé différemment dans chaque prison.

Les chercheurs du Programme national de recherche 58 (PNR 58) ont constaté que les prisons suisses gèrent la diversité religieuse de leurs détenus de manière pragmatique. Les aumôniers de prison suisses représentent encore les deux Eglises nationales. Mais les prisons ont pris de larges mesures en faveur des autres communautés religieuses. Les musulmans peuvent ainsi par exemple se réunir pour la prière du vendredi ou recevoir la visite d'un imam une à deux fois par mois. Les prisons respectent aussi les prescriptions alimentaires islamiques, soit l'interdiction de la viande de porc et de l'alcool.

Les règlements sont cependant très différents d'une prison à l'autre. Elles n'édicte pas toutes des mesures en faveur des minorités religieuses. Mais après trois années d'étude de terrain, le groupe de recherche est arrivé au résultat que dans la pratique,

une solution pragmatique est trouvée la plupart du temps.

L'aumônerie de prison en mutation

Depuis les années 1980, les aumôniers de prison ont vu leurs privilèges et leurs droits de regard diminuer petit à petit. S'ils étaient autrefois le bras droit du directeur de prison, leur tâche se limite aujourd'hui à l'accompagnement spirituel des prisonniers. Les aumôniers de prison – en majorité des hommes – passent la majeure partie de leur temps à écouter les détenus. Cette nouvelle orientation de leur fonction est à leurs yeux positive. Ils font partie des rares personnes avec lesquelles les prisonniers peuvent s'entretenir sans que les institutions étatiques soient en arrière-fond. Beaucoup de détenus se sentent en confiance avec eux et les gardiens de prison les apprécient car ils font office de modérateurs et même dans certaines situations de médiateurs.

Le flou du statut des nouveaux acteurs religieux

Les aumôniers de prison traditionnels des deux Eglises nationales proposent aujourd'hui leurs prestations spirituelles à tous les prisonniers, indépendamment de leur confession. A côté de cela, de plus en plus de représentants d'autres communautés religieuses cherchent le contact avec les détenus. Leur statut et leur domaine de compétences ne sont pas clairement définis. Des imams s'engagent dans certaines prisons car dans les prisons suisses les musulmans forment une importante communauté religieuse (voir tableau). A la différence des aumôniers de prison chrétiens, ils sont soumis au règlement des visiteurs. Ils doivent s'annoncer à l'avance, ne peuvent rencontrer les prisonniers que pendant les heures de visite, n'ont pas de bureau à la prison et travaillent bénévolement.

Les groupes évangélistes sont très bien acceptés par les directions de prison. Ils ont une marge de manœuvre plus grande que les visiteurs habituels mais ne disposent pas des mêmes privilèges que

les aumôniers de prison des deux Eglises nationales. Ils proposent aux détenus surtout des conversations individuelles et organisent des activités de groupe et des soirées. Certaines églises libres utilisent ces manifestations pour étendre leur pouvoir de persuasion.

Des acteurs religieux à peine visibles

Enfin, il existe également des acteurs religieux qui s'engagent au sein de la prison mais qui ne sont pas reconnus comme tels par les directions de prison. Certains sont des compatriotes des prisonniers. Ils viennent sur l'invitation des détenus ou de leur entourage et sont perçus comme des visiteurs ordinaires par les directions de prison. D'autres sont professeurs de yoga ou de méditation et enseignent la méditation aux prisonniers et leur mettent à disposition des livres sur le développement personnel. Eux-mêmes se considèrent comme des personnes de contact spirituelles tandis que les prisons perçoivent leurs activités plutôt comme du sport ou de la détente.

La composition religieuse dans quatre prisons suisses

Prison haute sécurité pour hommes Etablissements de la plaine de l'Orbe (EPO) Orbe, VD

catholique romain	32%
musulman	29%
évangélique réformé	15%
sans religion	13%
autres	11%

Prison mixte de Champ-Dollon Thônex, GE

musulman	57%
catholique romain	21%
chrétien orthodoxe	10%
sans religion	5%
évangélique réformé	2%
autres	5%

Prison pour hommes de Pöschwies Regensdorf, ZH

musulman	30%
catholique romain	26%
évangélique réformé	15%
sans religion	10%
chrétien orthodoxe	9%
autres	10%

Maison de détention pour femmes de Hindelbank Hindelbank, BE

catholique romain	42%
évangélique réformé	31%
sans religion	10%
chrétien orthodoxe	6%
musulman	5%
autres	6%

Sources: rapport interne des Etablissements de la plaine de l'Orbe (EPO) 2011, rapport annuel de l'Etablissement pénitentiaire de Pöschwies 2010, rapport annuel de la Prison de Champ-Dollon 2010, rapport interne de la Maison de détention de Hindelbank 2010.

Des chiffres actualisés concernant la composition religieuse ne sont pas disponibles pour certaines prisons suisses. Les tableaux montrent que ce sont avant tout les catholiques et les musulmans qui sont fortement représentés dans les établissements pénitentiaires. Mais le groupe de recherche

du Programme national de recherche 58 (PNR 58) signale que la religion n'influe pratiquement pas sur le parcours criminel d'une personne. Ce qui est déterminant selon la littérature criminologique c'est l'interaction entre sexe (masculin), âge (entre 18 et 25 ans) et milieu socio-économique (bas).